

ACAPE

p.a. Administration communale
1633 Marsens

Assemblée des délégués du 28 mai 2019, à 19h00, Au restaurant de L'Union à Sorens

Présidence	:	M. David Macheret
Présences	:	MM. Pascal Mauron, Jean-Jacques Reynaud et Damien Romanens membres du comité
Délégués	:	Echarlens - M. Guillaume Pugin Marsens - M. Quentin Van Wynsberghe Pont-En-Ogoz - M. Marcel Sottas Sorens - M. Jacques Privet
Excusé	:	M. Alain Brinkmann, fontainier remplaçant
Invité	:	M. Gérald Savoy, fontainier
Tractanda	:	1. Procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018 2. Rapport de gestion 3. Comptes 2018 : - fonctionnement - investissements - approbation 4. Démission / nomination de 2 membres au comité de direction 5. Désignation de l'organe de révision 6. Rapport du fontainier 7. Divers

Le mode de convocation et le tractanda ne font l'objet d'aucune remarque.

M. David Macheret, président, ouvre sa 26^e et dernière assemblée et salue les délégués, ainsi que les membres du comité. Il donne la parole à M. Jacques Privet qui, au nom de Conseil communal de Sorens, souhaite également la bienvenue dans ce restaurant communal. Il informe que la verrée sera offerte par la commune de Sorens.

M. Macheret remercie M. Privet, ainsi que la commune de Sorens. Il demande s'il y a des observations relatives à la convocation et l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, les délibérations se déroulent comme prévu.

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 19 DECEMBRE 2018

Ce procès-verbal était joint à la convocation, il n'est donc pas lu.
Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018 est accepté à l'unanimité par mains levées.

2. RAPPORT DE GESTION

M. Macheret, président, présente son rapport :

En 2018, nous nous sommes rencontrés 9 fois en séance de comité et avons eu deux assemblées.

L'année fut une année assez calme, c'est la troisième année de fonctionnement de l'Acape tel que voulu par les statuts. Un point important a été la mise en place du PIEP.

Les analyses prouvent que l'eau est toujours conforme aux exigences légales et de plus de très bonne qualité, malgré les remarques sur sa dureté.

Qualité de l'eau

Traitement :	Aucun pour le puits d'Echarlens / Source des Monts Pont-en-Ogoz et Pont-la-Ville : traitement UV.		
Nitrate :	10 mg /l (norme <40)		
Dureté totale :	37° français (dure)		
Bactériologie :	Dans les normes		
Provenance :	Eau de nappe puits d'Echarlens	:	58%
	Source des Monts Pont-en-Ogoz	:	33%
	Pont-la-Ville	:	0%
	Eau de nappe Eausud	:	9%

M. Macheret rappelle l'obligation d'annoncer la qualité de l'eau aux consommateurs. En effet, selon l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs sur la qualité de l'eau distribuée. Cette information est établie sur la base des analyses effectuées pendant l'année écoulée.

Statistiques 2018

Les ventes d'eau s'élèvent à environ CHF 85'000.00
Consommation : 209'480 m³

Prévisions 2019

Discussion avec EauSud afin de trouver une collaboration, notamment pour assurer une partie des piquets du fontainier.

Pour terminer son rapport, M. Macheret remercie tous les membres du comité, ainsi que le fontainier et le fontainier remplaçant pour tout le travail fourni.

Le rapport de gestion ne suscite aucune remarque.

3. COMPTES 2018

Les comptes 2018 ont été adressés aux communes avec la convocation. M. le président donne la parole à la caissière qui apporte quelques informations sur ces comptes, principalement :

Compte de fonctionnement

70.310.00 Frais de bureau et publication	Honoraires d'avocat pour la procédure de PJM : CHF 4320.00.
70.311.00 Achat de compteur	Achat d'un compteur provisoire.
70.311.02 Achat véhicule fontainier	Leasing.
70.312.00 Eausud – eau de	1 ^{er} semestre, la commune d'Echarlens a pris l'eau à

sécurité	Eausud, la chambre de Fontanoux n'étant pas en service, soit un coût supplémentaire d'environ CHF 18'000.00.
71.312.01 Frais d'électricité	Eléments en plus, notamment la chambre de Fontanoux et les déshumidificateurs.
70.315.00 Frais d'entretien et d'installation	Nouvelle prise d'eau le long de la route cantonale : CHF 5000.00 dont CHF 2000.00 refacturés à RJG / Panne routeur Swisscom : CHF 4026.00 refacturés.
70.318.00 Frais de téléphones	Augmentation générale en passant au nouveau système IP.
70.319.01 Impôts, taxes	PEO taxe épuration + OCN (nouveau)
70.431.03 Part des communes – garantie d'approvisionnement	Provision pour factures de Pont-la-Ville pour les frais par habitants 2017 CHF 17'624 et 2018 CHF 17'824, soit un total de CHF 35'448.00.
70.435.xx Vente d'eau à Echarlens, Marsens et AMER	Dissolution AMER pas encore aboutie, l'eau des communes est facturée à l'AMER.
70.436.01 Remb. de tiers frais divers	Panne Swisscom CHF 6107.75 / RJG CHF 2801.20.
70.480.00 Prélèvement à la réserve	Afin d'équilibrer les comptes, un prélèvement de CHF 15'000.00 est fait à la réserve.

Le compte de fonctionnement 2018 se boucle avec les chiffres suivants :

Charges	333'377.00
Revenus	334'017.95
Bénéfice (après prélèvement de 15'000.00 à la réserve)	640.95

Rapport de la fiduciaire

M. le président donne lecture du rapport de la Fiduciaire Cuennet Sàrl qui a contrôlé les comptes 2018 en date du 28 mars 2019. Sur la base des vérifications effectuées, la fiduciaire est en mesure d'attester que :

- Les vérifications obligatoires prescrites par le Service des communes ont toutes été effectuées et sont consignées dans le formulaire officiel de vérification des comptes.
- Selon son appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.
- La fiduciaire recommande d'approuver les comptes annuels tels que soumis.

M. Macheret demande s'il y a des questions ?

M. Privet demande pourquoi, pour le poste 70.318.07 Prestations du fontainier remplaçant, il y a CHF 20'000.00 au budget et seulement CHF 6'930.55 dans les comptes.

M. Macheret explique que la convention passée avec Sorens prévoit un taux allant jusqu'à 20% et c'est le montant correspondant qui est mis au budget. En 2018, avec l'inauguration de l'école de Sorens, le fontainier remplaçant a eu peu de temps à mettre à disposition de l'ACAPE.

M. le président soumet au vote les comptes de fonctionnement 2018 et le bilan au 31 décembre 2018.

Les comptes de fonctionnement 2018 et le bilan au 31 décembre 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Le compte des investissements 2018 se boucle, avant report au bilan, avec les chiffres suivants :

Charges	160'352.15
Revenus	140'700.00
Différence	19'652.15

M. Macheret soumet au vote les comptes d'investissements 2018.

Les comptes d'investissement 2018 sont approuvés à l'unanimité.

4. DEMISSION / NOMINATION DE 2 MEMBRES AU COMITE DE DIRECTION

M. le président relève que suite à la démission de M. Matthieu Donzallaz, conseiller communal à Sorens, au 31 décembre 2018 et à sa propre démission en tant que syndic du conseil communal de Marsens au 31 mai 2019, ces deux communes doivent présenter un nouveau membre au comité.

La commune de Sorens propose M. Damien Romanens, vice-syndic depuis 2011.

Le conseil communal de Marsens devant se constituer le 1^{er} juillet 2019, la commune de Marsens propose, en intérim, M. Quentin Van Wynsberghe qui a été élu au conseil communal en octobre 2018.

Ces deux personnes sont élues à l'unanimité, par acclamations.

5. DESIGNATION DE L'ORGANE DE REVISION

M. le président rappelle que pour une question d'organisation, l'ACAPE prend le même organe de révision que la commune de Marsens. Il propose donc de prendre la Fiduciaire Ruffieux à Bulle, pour un montant annuel de CHF 1'200.00 plus TVA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6. RAPPORT DU FONTAINIER

M. Gérald Savoy, fontainier, adresse le message suivant aux délégués :

La sécheresse fut le point marquant de l'année 2018.

La nappe a fourni un volume de 209840 m³ d'eau distribués aux communes membres et à Pont-la Ville, La Roche et Vaulruz.

La fourniture journalière maximum fut de 1250 m³.

Le niveau de la nappe est descendu à 701.5 m et à partir de 700 m, nous ne pouvons plus soutirer de l'eau ceci afin de protéger les pompes.

Suite aux mises à jour du Firmware de Swisscom, nous avons été confrontés à des pannes à répétition du système de gestion commande. Notre gestion ne transmettait aucune information vers les ouvrages et aucune alarme.

La maison Rittmeyer, malgré la sollicitation de nombreux clients confrontés aux mêmes problèmes, nous a servi toujours dans les meilleurs délais, même le jour férié de la fête Dieu. Suite à mon appel à 6 heures du matin, à 10 heures nous avons déjà du personnel sur place. Il faut préciser que suite à ces pannes, aucune vision ou intervention ne pouvait se faire à distance.

Une pompe d'accélération a été posée dans le local technique de la station afin de remédier aux difficultés d'approvisionnement du réservoir des Monts par EauSud.

Pour l'ACAPE, 19 échantillons ont été prélevés en 7 fois et sur l'ensemble des analyses, tous répondaient aux exigences. Ces résultats doivent être mentionnés avec la qualité de l'eau dans l'information transmise aux consommateurs.

Merci pour votre attention.

M. David Macheret remercie M. Savoy pour son rapport détaillé, son travail et sa disponibilité.

7. DIVERS

-

M. David Macheret remercie les membres du comité pour tout le travail fourni et leur collaboration. Il remercie également la secrétaire-caissière pour son travail et la bonne tenue des comptes, ainsi que le fontainier et le fontainier remplaçant pour leur excellent travail et leur professionnalisme.

M. Jean-Jacques Reynaud, vice-président, remercie M. David Macheret, qui quitte le comité à la fin du mois, pour tout le travail fourni pour notre association. Il lui souhaite tout de bon pour la suite.

M. le président remercie les délégués pour leur participation. Il remercie également la commune de Sorens pour la mise à disposition de la salle et la verrée. Il lève l'assemblée à 20'00 heures.

Suite à cette séance, MM. Dominique Progin et Pierre Castella présenteront les prestations proposées par EauSud dans le cadre du projet d'échange avec l'ACAPE. Tous les conseillers communaux des communes membres ont été invités à cette séance.

Approuvé le

La secrétaire

H. D'Alessandro

Le président

D. Macheret